

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 11 juin 2026

L'an deux mil vingt-six le jeudi onze juin à 20h00.

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno ADNET, Maire.

**Étaient présents :**

M. ADAM Jérémy, Mme CAPT Agnès, Mme CARBONNIER Carole, M. GAUTHIER-GENSOUL Thierry, Mme GOBILLARD Lysiane, M. HUSSON Sylvain, M. LEBLOND Michaël, Mme LELOUP Sylvie, M. PERNET Gilbert, Mme VANKERREBROECK Charlotte, M. WALGRAEVE Alexandre.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

**Absents excusés :**

M. JACQUINET Benoît, ayant donné pouvoir à M. ADNET Bruno.  
Mme LALLEMAND Elizabeth, ayant donné pouvoir à M. LEBLOND Michaël.  
Mme SONGY Catherine.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

**Mme CAPT Agnès est désignée pour remplir cette fonction.**

### APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL

L'ensemble des membres du Conseil Municipal a bien été destinataire du procès-verbal relatif à la réunion 27 avril 2026.  
Aucune question n'a été soulevée.

En l'absence d'observations, le procès-verbal de la séance du 27 avril 2026 est adopté à l'unanimité.

### ORDRE DU JOUR :

- Présentation des orientations de la commission Plan.
- Création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps complet.
- Autorisation donnée au personnel d'effectuer des heures supplémentaires.
- Revalorisation du loyer de la micro-crèche.
- Proposition d'achat d'une partie de la parcelle ZM 118 sur laquelle TDF souhaite implanter un pylône radioélectrique.
- Diverses délibérations.
- Questions et informations diverses.

### LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES

|           |                                                                                                                                                           |
|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| N°27-2026 | CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL A TEMPS COMPLET                                                                            |
| N°28-2026 | HEURES SUPPLEMENTAIRES ET SAISINE DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL                                                                                            |
| N°29-2026 | REVALORISATION DU LOYER DE LA MICRO-CRECHE                                                                                                                |
| N°30-2026 | CREATION D'UNE COMMISSION POUR LA MISE A JOUR DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) ET DU DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM) |

## PRESENTATION DES ORIENTATIONS DE LA COMMISSION PLAN.

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le compte rendu de la commission « Plan » relatif aux orientations des investissements envisagés sur le mandat.

Il est rappelé que cette commission a un caractère prévisionnel et que les orientations proposées seront réétudiées et ajustées chaque année en fonction des priorités, des études complémentaires et des capacités financières de la commune.

| Thématique                    | Projet                          | Coût estimé  | Priorité   | Commentaire                                             |
|-------------------------------|---------------------------------|--------------|------------|---------------------------------------------------------|
| Voirie, Sécurité et Urbanisme | Champs Chevaliers               | 418 k€       | Forte      | En cours                                                |
|                               | Rue de Haut                     | 418 k€       | Forte      | Étude en 2027 pour travaux en 2028                      |
|                               | Rue de la Forge                 | À définir    | Moyenne    |                                                         |
|                               | Ruelle Rémy Aubry               | À définir    | Moyenne    |                                                         |
|                               | Vidéoprotection                 | 100 à 150 k€ | À arbitrer | Avis à la population avant vote                         |
|                               | Passage à niveau                | 200 k€       | À définir  | Plusieurs études en cours                               |
|                               | Pont de Marne                   | À définir    | Moyenne    | Audit réalisé, étude sous-marine nécessaire             |
|                               | Sécurisation RD3                | À définir    | Forte      | Études à transmettre à la commission                    |
|                               | Renumérotation des rues         | À définir    | Moyenne    | Rue de Haut et rue du Moulin                            |
| Véhicules                     | Véhicule pompiers               | À définir    | Forte      | Contrôle technique non valide                           |
|                               | Véhicule mairie                 | À définir    | Moyenne    | Entretien important annuel                              |
| Bâtiments et infrastructures  | Halle                           | 100 à 140 k€ | Moyenne    |                                                         |
|                               | Église et cimetière             | 15 k€/an     | Permanente | Étude toiture/charpente en 2027                         |
|                               | Nouveau cimetière               | À définir    | À arbitrer | Terrain près de la lagune + logiciel de gestion         |
|                               | Salle Roland IROLLA             | À définir    | Forte      | Accord famille à solliciter                             |
|                               | Local pompiers                  | 15 à 20 k€   | Forte      | Aucun sanitaire à disposition                           |
| Espaces sportifs et naturels  | Bords de Marne                  | À définir    | Long terme | Étude parcours ludique                                  |
|                               | Terrain Coruble / City Park     | À définir    | Long terme | Déplacement aire de jeux + espaces enfants/ados/adultes |
| Cadre de vie                  | Volatiles                       | À évaluer    | À définir  | Problème pigeons + nichoirs mésanges                    |
| Services et vie locale        | Relais colis / livret d'accueil | À évaluer    | À définir  | Relais colis + livret numérique                         |

## CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL A TEMPS COMPLET

**Considérant** qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour l'entretien des espaces verts et des bâtiments de la commune  
Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

**Le conseil Municipal, DECIDE :**

De recruter un agent contractuel : dans le grade d'Adjoint Technique pour faire face à un besoin lié

- à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de 6 mois maximum pendant une même période de 12 mois **allant du 01 septembre 2026 au 01 septembre 2027.**

L'agent recruté assurera les fonctions d'**adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe** au sein des services municipaux.

## INFORMATION RELATIVE AUX HEURES SUPPLEMENTAIRES ET SAISINE DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il appartient à l'assemblée délibérante d'autoriser, par délibération, la réalisation d'heures supplémentaires par les agents communaux au-delà de leur cycle normal de travail, ainsi que d'en fixer les modalités de compensation.

Il est rappelé que les agents titulaires, stagiaires et contractuels, relevant des catégories B et C peuvent être concernés par ce dispositif, sous réserve des nécessités de service.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à cette proposition.

### **REVALORISATION DU LOYER DE LA MICRO-CRECHE**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que le bail commercial liant la commune à la SAS MC VESLE, gestionnaire de la micro-crèche, prévoit une revalorisation automatique du loyer à chaque date anniversaire.

Madame DE PAUW, responsable de la micro-crèche, a sollicité un gel de cette revalorisation pour l'année en cours.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Décide d'accepter la demande formulée par Madame DE PAUW et de suspendre l'augmentation du loyer pour une durée d'un an, soit jusqu'à la prochaine date anniversaire du bail, en juillet 2027.

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents administratifs et comptables nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

### **PROPOSITION D'ACHAT D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE ZM 118 SUR LAQUELLE TDF SOUHAITE IMPLANTER UN PYLONE RADIOELECTRIQUE**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la société TDF souhaite acquérir une emprise d'environ 150 m<sup>2</sup> à détacher de la parcelle cadastrée section ZM n°118, afin d'y implanter un pylône radioélectrique destiné à accueillir les équipements de téléphonie mobile de l'opérateur Free.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal se déclare favorable au principe de cette cession.

Toutefois, le Conseil municipal souhaite préalablement connaître la proposition financière de TDF avant de se prononcer définitivement sur les conditions de vente et d'autoriser la cession de la parcelle concernée.

Le Conseil municipal charge Monsieur le Maire de solliciter une proposition d'acquisition auprès de TDF et de poursuivre les démarches nécessaires à l'instruction de ce dossier.

### **DIVERSES DELIBERATIONS**

#### **Création d'une commission pour la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)**

Madame Carole Carbonnier informe le Conseil municipal de la nécessité de mettre à jour le PCS et le DICRIM.

Afin de mener à bien ce travail, Monsieur le Maire propose la création d'une commission chargée du suivi et de l'élaboration de ces documents.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer cette commission et procède à la désignation de ses membres.

Sont élus membres de la commission :

- Madame Carole Carbonnier, responsable de la commission ;
- Monsieur Michaël Leblond ;
- Monsieur Sylvain Husson ;
- Monsieur Alexandre Walgraeve ;
- Madame Lysiane Gobillard ;
- Madame Agnès Capt.

La commission sera chargée de travailler sur la mise à jour du PCS et du DICRIM et de rendre compte de l'avancement de ses travaux au Conseil municipal.



## **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

### **Licence IV**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal un courrier de Monsieur Benoît Jacquinet sollicitant le rachat de la licence IV qu'il exploite dans le cadre d'un contrat de location conclu avec la commune depuis le 1er janvier 2019.

Le montant du loyer est fixé à 70 € par mois, représentant à ce jour une somme totale de 5 390 € versée à la commune. Monsieur Jacquinet propose le rachat de cette licence IV pour l'euro symbolique.

Après échange, le Conseil municipal décide d'étudier cette demande plus en détail. La question du prix de cession sera inscrite à l'ordre du jour d'une prochaine séance du Conseil municipal, prévue en septembre, afin de permettre une prise de décision éclairée.

### **Sécurisation du passage à niveau n°50**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il a participé à une réunion en Préfecture concernant la sécurisation réglementaire du passage à niveau n°50 situé sur la commune.

Au cours de cette réunion, les différents partenaires ont évoqué les aménagements envisageables afin d'améliorer la sécurité du site. Le coût estimatif de la solution actuellement proposée s'élève à environ 250 000 €.

Une nouvelle réunion est prévue au mois de juillet afin de rechercher une solution permettant de répondre aux exigences de sécurité d'ici la fin de l'année tout en limitant l'impact financier pour la commune.

### **Présentation du projet « Culture et Spectacles »**

L'équipe porteuse du projet « Culture et Spectacles » de Matougues est venue présenter au Conseil municipal son initiative visant à développer une programmation culturelle accessible à tous les publics.

Le projet prévoit l'organisation de 2 à 4 événements par an sur le territoire communal, tels que des concerts, spectacles de théâtre, de danse ou d'humour, ainsi que des rencontres avec les artistes. L'objectif est de proposer une offre culturelle de proximité, de valoriser le territoire et de fédérer les habitants autour d'événements conviviaux.

L'équipe, composée de bénévoles expérimentés dans les domaines de l'événementiel, de la gestion et de la technique, assurerait l'organisation complète des manifestations (administration, communication, sécurité, technique et logistique).

Les porteurs du projet étudient actuellement deux possibilités de fonctionnement soit intégrer le Comité des Fêtes en tant que section dédiée à la culture, soit créer une association autonome.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 22h55

**Le secrétaire de séance**

**Le Maire, ADNET Bruno**

